

Le 11 février 1772 – Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5A/3, n°59

Poivre sollicite de la part du ministre une aide sous forme d'avance en faveur de Modave.

Cette lettre est adressée à M. de Boynes, nouveau ministre, qui remplace le duc de Praslin. Dans cette lettre Poivre mentionne qu'il était intervenu précédemment en faveur de Maudave auprès de l'ancien ministre. Nous reproduisons plus bas un extrait de la lettre de Poivre au duc de Praslin, d'avril 1771.

Madagascar

M. de Modave

N°20

A l'Isle de France, le 11 février 1772

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur d'écrire en avril dernier à M. le duc de Praslin au sujet de M. de Modave, maître de camp de cavalerie. Je rendais dans cette lettre, au mérite et aux services de cet officier, la justice que je croyais lui devoir. J'ose me flatter que vous ne désapprouverez pas que je vous en parle encore.

M. de Modave avait fait adopter à M. le Duc de Praslin un projet sur Madagascar, utile dans son objet, avantageux dans ses suites, mais entrepris dans des circonstances peu favorables. Il a fallu l'abandonner. Il est revenu dans cette île sans avoir rien fait de profitable pour lui ; ayant même abandonné le soin des terres qu'il possède dans cette île, et tout sacrifié au projet dans le succès duquel il ne pouvait espérer que l'honneur et la satisfaction d'avoir servi l'Etat.

Madame de Modave entrant dans ses vues, a partagé ses travaux. Elle a passé deux années entières à Madagascar. Un tel exemple de zèle et de générosité mérite considération.

J'ose donc vous demander la permission, Monseigneur, d'aider cette famille généreuse à réparer les torts que leur absence a faits à leurs affaires dans cette île. Ils y possèdent un bien très considérable qui ne demande que des bras pour devenir très utile au service du Roi et à la colonie. Les possessions de M. et de Mme de Modave sont à portée de la ville du Port-Louis. Les fournitures en bois de construction seront plus faciles et plus sûres, et les remboursements des avances plus certaines. Du même coup on récompensera un homme de mérite, on fera la fortune d'une famille honnête et nombreuse ; et l'on pourvoira aux besoins du service.

Je ne dois pas vous laisser ignorer, Monseigneur, que M. de Modave est encore d'un âge à pouvoir être employé utilement à beaucoup de choses. Il a des connaissances, de l'activité et surtout un désintéressement parfait. Il a séjourné pendant plusieurs années aux Indes, il y a acquis des lumières très étendues sur les affaires de ce pays. Il pourrait y servir utilement le Roi, tandis que Madame de Modave, à la tête de ses biens dans cette île, profiterait de la position avantageuse de ses terres pour les faire valoir et faire les fournitures nécessaires au service. Mais quelque désir que j'aie de voir M. de Modave placé avantageusement aux Indes ou dans ces colonies, permettez, Monseigneur, que j'insiste plus particulièrement sur ce qu'il vous plaise m'autoriser à lui faire des avances, pour mettre ses biens dans cette île, en état d'aider l'administration, par la promptitude et la régularité des fournitures. Je vous prie de vouloir bien fixer la somme à laquelle vous m'autorisez à porter cette avance.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Poivre

*

Extrait d'une lettre de Poivre au ministre, repris de l'ouvrage *La colonisation de Madagascar sous Louis XV d'après la correspondance inédite du comte de Maudave*. Par H. Pouget de St André, p. 93.

Pierre Poivre au duc de Praslin

Avril 1771

Je ne puis me dispenser de rendre justice au zèle avec lequel M. de Maudave a travaillé pour former l'établissement de Fort-Dauphin. Ses vues étaient grandes et belles. Il a été séduit par l'espérance de les remplir ; il en a négligé ses affaires particulières. Il a abandonné des biens considérables qu'il a dans cette île. Il a transporté son épouse et sa famille à Madagascar. Enfin il s'est mis jusqu'au col dans une affaire où il ne pouvait guère espérer tirer du profit et dans laquelle il ne s'est engagé que par l'espérance de faire de grandes choses.

Un homme qui se laisse enflammer par une si belle passion, mérite d'être employé au service du Roi, et je le vois avec peine relégué dans sa terre, occupé à la culture de quelques plants de café. Oserais-je réclamer vos bontés pour un serviteur du Roi, qui vient de montrer tant de zèle pour un projet dont le seul défaut a été d'être entamé dans des circonstances peu favorables.

* * *